

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 27 juin 1901 :

Les arrivages pour la semaine dernière ont été 342 chars de foin et 15 chars de paille. 54 chars pour l'exportation.

Pendant la semaine correspondante de l'an dernier, 529 chars de foin et 35 chars de paille, 54 chars de ce foin destiné à l'exportation.

Les arrivages sont très nombreux et le ton du marché est lourd. D'après les rapports reçus des différentes sections du pays la récolte sera abondante.

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix...	\$18.00 à \$20.00	\$17.50 à \$20.00
— No 1 ...	17.00 à 17.50	17.00 à 17.50
— No 2 ...	16.00 à 16.50	16.00 à 16.50
— No 3 ...	15.00 à 15.50	15.00 à 15.50
— mél. d. tréf. 14.00 à 00.00	14.00 à 00.00	14.00 à 00.00
— trèfle ...	13.00 à 14.00	13.00 à 14.00
Paille de sei-		
gle long ...	19.00 à 20.00	
— mêlée ..	13.00 à 14.00	13.00 à 14.00
— d'avoine 9.00 à 9.50	9.00 à 9.50	9.00 à 9.50

Le marché de Montréal est plus facile avec des offres plus abondantes encore et un marché fortement approvisionné. Nous ne changeons rien à nos cotes cette semaine; mais, nous le répétons le marché est facile.

Nous cotons :

Foin pressé, No 1 à choix....	\$10 00 à 10 50
do do No 2.....	9 00 à 10 00
do mél. de trèfle.....	8 50 à 9 00
Paille d'avoine.....	4 00 à 5 60

NOTES SPECIALES

Broche Barbelee

La Compagnie de Ferronnerie du Canada vient de recevoir une grande quantité de broche barbelée et de verre à vitres.

Le commerce fera bien de s'approvisionner au plus vite; il y aura des déceptions pour les retardataires.

Qualité toujours uniforme

Il se vend des quantités énormes de tabac en Canada : il ne s'en vend pas de supérieurs aux marques de la maison B. Houde & Cie de Québec, qui maintient strictement le haut grade de ses diverses marques de tabacs coupés et en poudre.

En grande demande

On nous dit dans le commerce que les tabacs de la Rock City Tobacco Co. de Québec, "Rose Quesnel," "Poker," "Long Tom," "Gold Bell," "Silver Bell" voient leurs ventes augmenter très rapidement. Les maisons qui tiennent la tête de la ligne dans le commerce des tabacs demandent continuellement du réassortiment. C'est de bon augure pour cette excellente compagnie.

L'Industrie dans les Cantons de l'Est

Le développement industriel prend, dans les Cantons de l'Est, de grandes proportions. L'industrie du meuble y est particulièrement florissante. Nous avons à Victoriaville, dans la Province de Québec, LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE VICTORIOVILLE qui fait de grandes affaires dans les ameublements de Chambre, Tables de Salon, Buffets, Berceaux, etc., etc.

Fondée il y a environ six ans, cette manufacture est sous le contrôle d'hommes d'affaires d'une habileté reconnue. Le Président de la Compagnie est M. Achille Gagnon; M. Paul Tourigny, M.P.P., en est le Vice-Président; le bureau de Direction se compose de

MM. Achille Marchand, Cyrias Thibault et Léon Maheu; M. W. A. Cotton en est le Gérant et M. J. E. Alain, le Secrétaire-Trésorier.

Sous une direction active et progressive, la manufacture de meubles de Victoriaville a rapidement atteint le premier rang parmi les manufactures de la province de Québec. Exceptionnellement bien placée entre Québec, Trois-Rivières et Montréal, elle est en mesure de distribuer rapidement ses marchandises qui rayonnent de ce centre dans toutes les directions et embrassent la Province de Québec, les Provinces Maritimes et l'Ontario. La manufacture est vaste et permet par conséquent la production économique et rapide des divers genres de meubles rentrant dans sa spécialité.

La bâtisse principale a 202 pieds de long par 75 pieds de large, à trois étages et couvre 70,000 pieds carrés de plancher. Les chaufferies contiennent 50,000 pieds de bois à l'année.

La machinerie la plus perfectionnée sous la direction d'ouvriers experts permet d'accomplir rapidement des merveilles.

L'année dernière, pendant six mois de l'année, on a travaillé sur un temps de une journée et demie avec un personnel de 75 ouvriers.

Cette année, on fait plus encore, ce qui prouve la popularité des meubles fabriqués par la manufacture de Victoriaville—une industrie Canadienne-Française qui mérite certainement le patronage de nos marchands Canadiens-français, car elle n'a rien à redouter de la concurrence des maisons rivales de l'Ontario, vu qu'elle s'est attachée à fabriquer des spécialités qu'elle produit à bon marché, parce qu'elle fabrique en quantités énormes. Nous engageons vivement ceux de nos lecteurs dans la ligne des meubles à ne pas pas perdre de vue la Manufacture des Meubles de Victoriaville qui livre de la belle et bonne marchandise à des prix laissant de bons profits au détaillier.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.— Sommaire de la 1490e livraison (22 juin 1901).—Le Rubis de Lapérouse, par G. de Beauregard.—Excursions de vacances, par Louis Rousselet.—Dorothée, par Germaine Fantón.—Cœur brisé, par Mme la Ctesse de Houdetot.—Taches d'encre artistiques, par P. Vincent.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale : Un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette & Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Ventes de Fonds de Banqueroute par les Curateurs

Par Bilodeau & Chalifour, le stock d'épicerie de J. H. Ledoux à 34c dans la piastre à Alfred Bouchard, et les dettes de livres à 16c dans la piastre à E. Majer.

Par Lamarche & Benoit, le stock de Pierre Dauplaise, moulin à scie etc., de St Cyrille de Wendover, en détail et les dettes de livres à 36c dans la piastre à O. Gladu.

Par Lamarche & Benoit, le stock de nouveautés de Boucher & Lemieux à 66c dans la piastre à A. T. Constantin de St Henri et les dettes de livres à 41c dans la piastre à Proulx et Damien.

Ciment pour recoller le marbre

On raccommode les objets de marbre cassés en les rejoignant avec le ciment suivant :

Cire.....	10 grammes.
Résine.....	5 —
Marbre pulvérisé.....	10 —

Il faut que le marbre soit légèrement chauffé et le ciment ramolli par la chaleur.



Mercredi, 3 juillet 1901.

Les désastres que paraissent avoir causés, sur diverses parties du pays et à l'étranger, l'excessive chaleur et les tempêtes de cette dernière semaine, n'ont heureusement rien qui peut leur être comparé dans notre district. Ce n'est pas à dire que la chaleur n'ait pas été accablante durant quelques jours, mais elle ne semble pas avoir eu ce caractère violent qui l'a distinguée ailleurs, déterminant des cas nombreux de mortalité et de prostration nerveuse. Il ne fait pas de doute, cependant, que la proportion des décès, surtout parmi les enfants, est de beaucoup plus élevée que dans la période correspondante ordinaire. Les entrepreneurs de pompes funèbres s'accordent à dire qu'ils n'ont jamais été aussi occupés. L'abondance des pluies a causé des dégâts sérieux dans plusieurs établissements de commerce : les parties hautes de la ville en ont presque autant souffert que les parties basses.

Comme il n'y a pas d'assurances contre les accidents de ce genre, et comme aussi il n'y a pas lieu de recouvrer une compensation en dommages-intérêts contre la ville dans ces cas de force majeure, c'est une perte à peu près complète pour les intéressés. Plusieurs marchands s'en consolent en annonçant des ventes à réduction, ce qui est un moyen pratique de favoriser l'écoulement du stock trop peu vendant. C'est encore une question de savoir jusqu'à quel point cette alternative de température brûlante et d'orage accompagnés de grêle produira un effet sensible sur la quantité et la qualité des récoltes. Jusqu'à présent, l'on ne se plaint pas d'autres dommages que de ceux occasionnés à certains bas-fonds où l'eau, n'ayant pas d'écoulement naturel ou artificiel suffisant, s'est amoncelée en abondance et a séjourné longtemps.

Il va de soi que le mouvement du commerce a été ralenti par ces soubresauts désagréables de la température. Mais on s'est remis plus résolument à la besogne, depuis surtout le 1er juillet, époque à laquelle, par une entente généralement respectée, la plupart des magasins ferment leurs portes à six heures jusqu'au premier septembre excepté les samedis. Les commis, qui ont bien travaillé pour obtenir cette réforme, sont heureux de voir les patrons unanimes à s'entendre pour la faire respecter, et le public n'en souffre en aucune façon.

A propos de commis-marchands, nous constatons avec plaisir qu'ils resserrent de plus en plus les liens qui les unissent entre eux. Non seulement ils comptent aujourd'hui des associations florissantes, mais ils viennent encore d'inaugurer un système d'assurance mutuelle pour se protéger au cas de maladie ou de décès. Voilà une initiative qui parle hautement en faveur de cette classe si nombreuse et si importante au point de vue économique et social.

Maintenant que la grande vacance des écoles et des tribunaux est un fait accompli, beaucoup de familles ont quitté la ville pour la campagne. On remarque cependant un va-et-vient considérable de voyageurs, dont le nombre fait beaucoup plus que compenser celui des citadins rendus en villégiature. La